Invenergy

204, rue du Saint-Sacrement, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 1W8

Rivière-du-Loup, le 6 août 2026

Annie St-Gelais
Cheffe d'équipe et Coordonnatrice de commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8

Objet : Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 – Question complémentaire – DQ8

Madame,

Voici la réponse à la question complémentaire reçue le 4 août 2026.

1. **Veuillez fournir à la commission d'enquête une répartition précise, par éolienne, des 9 hectares de milieux humides touchés par le projet ?**

Un empiètement de 0,1 % des milieux humides de la zone d'étude sera requis lors de la construction du parc éolien PPAW2, correspondant à 9,0 ha sur les 7 489,2 ha de milieux humides de la zone d'étude.

Cette superficie de 9,0 ha est principalement localisée en bordure de chemins existants qui seront améliorés (2,7 ha), dans les aires de travail (2,5 ha) et correspond également à des empiétements requis lors de la construction de nouveaux chemins (2,3 ha). L'empiètement dans les milieux humides associé à chaque aire de travail est présenté au tableau 1.

Cette superficie estimée pourra être diminuée car elle ne considère pas les ajustements potentiels ni les retraits de chemins susceptibles d'être retenus au terme de l'optimisation.

Tableau 1. Empiètement prévu en milieux humides selon la configuration actuelle du projet (v19)

Aire de travail de l'éolienne	Tenure	Municipalité	Nom du milieu humide	Type de milieu humide	Superficie d'empiètement (ha)
106	Publique	Saint-François-Xavier-de-Viger	MH135	Marécage arborescent	0,02
107	Publique	Saint-François-Xavier-de-Viger	MH366, MH367	Marécage arbustif	0,07
124	Privée	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH031	Marécage arborescent	0,01
126	Privée	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH525, MH526	Marécage arborescent	0,60
127	Privée	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH528	Marécage arborescent	0,01
128	Privée	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH531, MH532	Marécages arborescent et arbustif	0,21
129	Privée	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	MH356	Tourbière boisée	0,24
130	Privée	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	MH510	Marécage arbustif	0,13
132	Privée	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	MH355, MH500, MH502	Tourbière boisée et marécage arbustif	0,38
133	Privée	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	MH431	Tourbière boisée	0,10
141	Publique	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH102	Marécage arborescent	0,08
142	Publique	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH370, MH371	Tourbière boisée	0,40
146	Publique	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH410	Marécage arbustif	0,02
156	Publique	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH023, MH024	Marécage arborescent	0,22
166	Publique	Saint-Honoré-de-Témiscouata	MH395	Marécage arbustif	< 0,01
Total d'empiètement dans les aires de travail					**2,49**
Chemins existants à améliorer					2,66
Chemins à construire					2,27
Réseau collecteur					0,85
Sentier de motoneige					0,06
Aires temporaires					0,66
Total général d'empiètement de la configuration v19					**8,98**

Invenergy

204, rue du Saint-Sacrement, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 1W8

Nous vous prions de recevoir, Madame, l’expression de nos sentiments les meilleurs.



Maryse Tremblay
Gestionnaire principale – Relations autochtones et communautaires